

Section européenne - Allemand

Lycée Jean Vilar



Cet enseignement de **deux heures** hebdomadaires se fait sous forme de cycles communs entre les deux enseignants en LVE (1 heure) et DNL (1 heure).



Projet : Séjour de 3 à 4 jours à **Strasbourg**.

Programme : Participation au festival du film allemand « Augenblick » + Visite du Parlement Européen + Visite de la ville de Strasbourg (culture et architecture aux influences françaises et allemandes).

La discipline non-linguistique est pratiquée en EPS. Les activités sportives varient d'une année à l'autre. Il peut y avoir du badminton, du hockey, du football, du tennis de table, de la danse ou encore de la relaxation.

Le contenu en LVE consiste à élargir le programme autour de la thématique de sport mais aussi en lien avec la culture, l'Histoire, ainsi qu'avec la politique allemande dans le contexte européen.



Les élèves peuvent obtenir **la mention européenne** au baccalauréat. Il faut pour cela obtenir 12/20 en allemand et 10/20 à l'épreuve spécifique orale de section européenne - des points supplémentaires au Bac. Elle permet de poursuivre des études proposant des doubles diplômes dans les domaines scientifiques et économiques. On valorise son CV grâce à la connaissance d'une langue et d'une culture européenne en plus de